Remplissage d'égalisation Rigidur®

Accessoire pour éléments pour chape



Le remplissage d'égalisation Rigidur[®] est constitué de granulats solides en argile expansée à l'état naturel, d'une granulométrie d'environ 1 - 5 mm, qui se compactent et forment ainsi une structure porteuse très résistante.

Le remplissage d'égalisation Rigidur[®] est utilisé pour égaliser le niveau des sols irréguliers (10 - 100 mm), dans les bâtiments anciens et les nouvelles constructions, notamment en raison des propriétés suivantes:

- Structure des éléments de chape Rigidur® non combustible RF1
- Protection accrue contre le bruit aérien et le bruit d'impact des planchers d'étage
- Matériau optimisé sur le plan acoustique pour le remplissage entre la poutraison
- Mise en œuvre simple pour des constructions de chape économiques

Le remplissage d'égalisation Rigidur[®] doit être utilisé avec les composants des systèmes de chape appropriés, conformément aux directives de mise en œuvre de Rigips.

	Données techniques											
Généralités	Désignation	Norme	Unité	Remplissage d'égalisation Rigidur®								
	Comportement au feu	EN 13501-1/AEAI	-	A1 (non combustible)/RF1								
	Contenance (sac)	Selon la liste de prix Rigips [®]	kg/l	20/50								
	Granulométrie	-	mm	env. 1 - 5								
	Humidité résiduelle	-	%	1.5								
	Conductivité thermique λ_R	-	W/(m·K)	0.16								
	Densité en vrac	-	kg/m³	env. 400								
	Quantité nécessaire	-	l/m²	10 (pour une hauteur de couche d'égalisation de 1 cm)								
	Poids propre	-	kN/m²	0.04 (pour une hauteur de couche d'égalisation de 1 cm)								
	Stockage	Entreposer dans un endroit sec, recycler l'emballage après avoir utilisé tout son contenu										

État 04/2022

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.



	501	naines d'application des éléments de chape Rigidur® sur le						
	Catégorie	Utilisation sur support de construction stable			Couche de fondation		Égalisation du sol	
Domaines d'application selon la norme SIA 261		Champs d'application/ Utilisation/ Domaines d'application	Poids surfacique	Charge unitaire	Élément de chape Rigidur [®] approprié	Plaque supplémen- taire de répartition de charge Rigidur® H	Hauteur d'égalisation du remplissage d'égalisation Rigidur®	
	A	Espaces habitables A1: Pièces d'immeubles/ de maisons d'habitation, salles dans les services hospitaliers, chambres d'hôtel, cuisines et toilettes	2 kN/m²	2 kN	EE 20/25 EE (MF) 30/35 EE (HF) 30	Non requise	10 – 100 mm ^b	
	В	Espaces de bureau Couloirs dans les immeubles de bureaux, cabinets médicaux sans équipement lourd, salles d'hospitalisation, salles de détente y compris les couloirs. Espaces de vente d'une surface au sol ≥ 50 m² dans les immeubles d'habitation, de bureaux et dans des structures similaires	3 kN/m²	2 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	X a	10 – 60 mm ^b	
Domaines d'a	С	Espaces de rassemblement Clinique, Hôtel C1a.: Couloirs et cuisines d'hôpitaux, d'hôtels, de maisons de retraite, couloirs d'internats, etc.; salles de traitement dans les hôpitaux, y compris les salles d'opération sans équipement lourd École, restaurant C1b.: Surfaces avec tables et places assises, par exemple garderies, crèches, salles de classe, cafés, restaurants, réfectoires, salles de lecture, salles de réception, salles des professeurs	3 kN/m²	4 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	Xa	10 – 60 mm ^b	

^a combinée à une plaque de répartition de charge Rigidur®H ≥ 10 mm

État 04/2022

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.



^b Important: un recouvrement minimum de 10 mm est requis pour les conduites, câbles ou autres fixés sur le sol brut.